



**HAL**  
open science

## Les Français et les institutions

Pascal Perrineau, Sylvie Strudel

► **To cite this version:**

Pascal Perrineau, Sylvie Strudel. Les Français et les institutions. Les Cahiers du CEVIPOF, 2007, Baromètre politique français (2006-2007), 46, pp.47 - 58. hal-03461983

**HAL Id: hal-03461983**

**<https://sciencespo.hal.science/hal-03461983>**

Submitted on 1 Dec 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Centre de Recherches Politiques de Sciences Po

# LE BAROMÈTRE POLITIQUE FRANÇAIS (2006-2007)

*2<sup>ème</sup> vague – Automne 2006*

## LES FRANÇAIS ET LES INSTITUTIONS

*Pascal PERRINEAU et Sylvie STRUDEL*

*Les données du BPF 2006-2007 ont été produites par le CEVIPOF avec le soutien du Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire. Le BPF 2006-2007 se déroule en quatre vagues de mars 2006 à janvier 2007, réalisées par l'IFOP. Les données seront déposées au Centre de données socio-politiques de Sciences Po*



## Les Français et les institutions

Pascal PERRINEAU et Sylvie STRUDEL

### INTRODUCTION

On ne saurait, dans une enquête qui traite des rapports des Français à la politique, se passer de questions concernant les attitudes vis-à-vis des institutions ou plus généralement des éléments constitutifs du système politique car est en jeu, alors, le cadre qui organise les modalités du consentement des gouvernés au pouvoir exercé par les gouvernants.

En même temps, cette dimension n'en est qu'une parmi d'autres, très nombreuses à être prises en compte dans cette 2<sup>ème</sup> vague du Baromètre politique français, ce qui explique aussi le nombre limité de questions directement centrées sur ce thème.

Leur présence dans le questionnaire nous permet quelques coups de projecteurs pour éclairer l'analyse d'ensemble mais leur nombre réduit nous interdit toute prétention à une « pleine lumière » que seule pourrait autoriser une exploration plus large.

Les deux questions ici étudiées portent d'une part, sur les opinions des Français relatives à un certain nombre d'institutions et d'éléments du système politique et où, pour chacun d'entre eux, ils évaluent s'ils ont « trop, assez ou juste comme il faut de pouvoir » et d'autre part, sur un avis concernant le rôle du futur président de la République.

#### Q60- En France, estimez-vous que les institutions suivantes ont trop de pouvoir, pas assez de pouvoir ou comme il faut ?

- Trop
  - Pas assez
  - Comme il faut
- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Le président de la République</li><li>• Le Parlement</li><li>• Les syndicats</li><li>• Les médias</li><li>• Les départements</li><li>• L'Union Européenne</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Le Premier ministre</li><li>• Les partis politiques</li><li>• Les sondages</li><li>• Les communes</li><li>• Les régions</li><li>• Les entreprises</li></ul> |
|---|---|

#### Q54- Quand vous pensez au prochain président de la République, qui sera élu en 2007, estimez-vous qu'il doit...

- Diriger lui-même le pays
- Exercer un rôle d'arbitre et de garant des institutions

Avant d'entrer dans les détails de l'analyse, trois remarques générales s'imposent.

- **le « paupérisme » des enquêtes d'opinion sur les institutions**

Les enquêtes par sondages sur les institutions ne sont guère fréquentes. La diversité des formulations, le caractère discontinu des données disponibles, la rareté des questions sur ces thèmes rendent la mesure des évolutions périlleuse. Seules des circonstances particulières (le vingt-cinquième anniversaire de la Constitution de 1958<sup>1</sup>, un changement de mode de scrutin, la révision constitutionnelle sur la durée du mandat présidentiel,...) suscitent les interrogations (et donc la mobilisation des hommes politiques, de la presse et des instituts de sondage), mais alors mécaniquement « imbibées » par un contexte de controverses et de confrontations politiques.

- **« l'opportunisme constitutionnel »<sup>2</sup>**

A cet égard, des travaux antérieurs ont montré l'influence du contexte sur la formation des opinions des citoyens relatives au système politique et institutionnel. Si bien sûr les expressions de ces opinions sont dépendantes du positionnement social et idéologique de ces individus, elles sont aussi largement « tributaires de l'exercice ou du non-exercice du pouvoir par le courant politique dont ils (les individus) se réclament »<sup>3</sup>. Autrement dit, ceux qui

<sup>1</sup> Cf. le bilan très complet établi par Parodi Jean-Luc et Platone François, « L'adoption par les gouvernés », *RFSP*, 34 (4-5), août-octobre 1984, p. 766-798.

<sup>2</sup> Platone François, « Les Français et le système politique. Une adhésion mesurée », Boy Daniel et Mayer Nonna (dir.), *L'électeur français en questions*, Paris, Presses de Sciences Po, 1990, p. 106.

<sup>3</sup> Parodi Jean-Luc, Platone François, « L'adoption par les gouvernés », Duhamel Olivier et Parodi Jean-Luc (dir.), *La Constitution de la Cinquième République*, Paris, Presses de Sciences Po, 1985, p. 207. Voir aussi Dupoirier Elisabeth, « La démocratie en France », *SOFRES Opinion publique 1986*, Paris, Gallimard, 1986, pp. 87-107.

sont représentés par le pouvoir en place au moment de l'interview sont toujours plus favorables aux institutions, et plus particulièrement à l'exécutif.

• **que mesure-t-on dans les opinions des citoyens sur les institutions ?**

Si on constate une politisation des opinions par la conjoncture institutionnelle et les conditions de répartition des pouvoirs au moment des interviews, il convient plus généralement de se demander ce qu'on mesure réellement à propos des dispositifs institutionnels lorsqu'on interroge les citoyens. Mesure-t-on une sensibilité à la conjoncture ou bien une réelle prise de position ? Et dans ce cas, que savent réellement les citoyens des mécanismes institutionnels et quels sont leurs critères de jugement ?

1) LES OPINIONS SUR LES POUVOIRS : UN « CONSENSUS PERMISSIF » ?

Pour une personne interrogée sur deux, comme le montre le tableau 1, les institutions politiques centrales que sont le Président de la République, le Premier Ministre et le Parlement sont considérées comme ayant du pouvoir « comme il faut ».

*Tableau 1. Le jugement sur le pouvoir des différentes institutions ou éléments du système politico-économique français.*

Trop de pouvoir		Pas assez		Comme il faut	
Les Médias	62%	Les Communes	65%	<u>Le Premier Ministre</u>	52%
Les Partis	38%	Les Régions	53%	<u>Le Parlement</u>	47%
L'Union européenne	37.5%	Les Départements	53%	<u>Le Président de la Rép.</u>	47%
Les Sondages	31%	Les Syndicats	43%	Les Partis	42%
Les Syndicats	30%	Les Entreprises	40%	Les Départements	40%
Les Entreprises	27%	<u>Le Parlement</u>	33%	Les Sondages	40%
<u>Le Premier Ministre</u>	26%	L'Union européenne	32%	Les Régions	38%
<u>Le Président de la Rép.</u>	23%	<u>Le Président de la Rép.</u>	30%	Les Entreprises	32%
<u>Le Parlement</u>	19%	Les Sondages	29%	Les Communes	30%
Les Régions	8%	<u>Le Premier Ministre</u>	22%	L'Union européenne	30%
Les Départements	7%	Les Partis	19%	Les Syndicats	27%
Les Communes	5.5%	Les Médias	16%	Les Médias	22%

Source : BPF 2<sup>ème</sup> vague

Les institutions politiques sont loin d'être celles qui sont le plus contestées. Ce n'est le cas pour aucune autre institution, que celle-ci soit :

- locale : entre 30 et 40% seulement des personnes interrogées considèrent que les départements, régions, communes ont du pouvoir « comme il faut »,
- supra-nationale : 30% des personnes interrogées disent que l'Union européenne a « ce qu'il faut » de pouvoir,
- autre : 42% pour les partis, 40% pour les sondages, 32% pour les entreprises, 27% pour les syndicats, 22% pour les médias).

Les **medias** sont extrêmement contestés et cette remise en cause de leur pouvoir excessif est général même s'il est encore un peu plus important parmi les électeurs de droite (69% de ceux-ci considèrent qu'ils ont trop de pouvoir) ou « très à droite » (68%).

Pour les **partis**, la dénonciation de leur pouvoir excessif est plus modéré mais touche tout de même 38% de l'électorat. On observe une atténuation de cette dénonciation à gauche, reflétant l'attachement à la culture partidulaire d'une part importante du « peuple de gauche » (21% seulement des électeurs très à gauche considèrent que les partis ont trop de pouvoir, 34% des électeurs de gauche) et une accentuation parmi des électeurs se situant « ni à gauche, ni à droite » (44%) qui ne se retrouvent que malaisément dans un système de partis très structuré par l'affrontement gauche/droite.

L'**Union européenne** est considérée comme ayant trop de pouvoirs par 37,5% des électeurs, ceux-ci étant particulièrement nombreux à le faire parmi les sympathisants des extrêmes (43% des électeurs d'extrême gauche pensent ainsi, 63% de ceux d'extrême droite).

Les **sondages** sont considérés par un petit tiers de l'électorat comme ayant trop de pouvoir et cette dénonciation est également répartie dans l'électorat quel que soit son positionnement politique.

Cet unanimisme politique ne se retrouve en revanche pas en ce qui concerne les **syndicats** et les **entreprises**. Faisant l'objet d'une dénonciation de leur pouvoir excessif par un petit tiers des personnes interrogées (respectivement 30 et 27%), le pouvoir des syndicats est avant tout dénoncé par la droite (58% des électeurs proches de la droite, 38% des électeurs proches de l'extrême droite) alors que celui des entreprises l'est avant tout par les électeurs de gauche (65% des électeurs proches de l'extrême gauche, 40% de ceux proches de la gauche).

Enfin les **institutions locales** ne sont dénoncées comme ayant trop de pouvoir que par une toute petite minorité de citoyens (entre 5 et 8%) et ce rejet lorsqu'il existe n'a pas de couleur politique particulière (sauf un peu pour les régions qui à la suite du renouvellement de 2004 sont passées massivement à gauche et polarisent ainsi une légère hostilité de 10 à 15% des électeurs de droite et d'extrême droite). Ces institutions locales sont massivement considérées comme n'ayant pas assez de pouvoirs (entre 53 et 65% d'électeurs pensent ainsi). Cette considération traverse tous les électorsats quel que soit leur sensibilité politique. En revanche, le constat que les syndicats ou les entreprises n'ont pas assez de pouvoirs est très clivé politiquement. C'est à gauche que l'on constate que les syndicats n'ont pas assez de pouvoirs (87% des électeurs « très à gauche », 57% des électeurs de gauche pensent ainsi). C'est à droite et chez les « ninistes » que l'on déplore que les entreprises n'ont pas assez de pouvoirs (49% des électeurs de droite, 44% de ceux proches de l'extrême droite et 47% des ninistes partagent ce constat).

En ce qui concerne le pouvoir exercé par les trois institutions politiques centrales de la V<sup>e</sup> République, il n'y a pas de fronde nettement majoritaire. Ces trois institutions semblent bénéficier d'une sorte de « consensus permissif » ou du moins d'un consentement tacite sous bénéfice d'inventaire. Et d'ailleurs, lorsque l'opinion n'est pas satisfaite du pouvoir accordé à ces trois institutions, elle se divise entre une minorité de 22 à 33% qui considèrent qu'elles n'ont pas « assez de pouvoir » et une minorité plus ténue (entre 19 et 26%) qui jugent qu'elles ont « trop de pouvoir ».

A plus de six mois de l'élection présidentielle de 2007, les citoyens qui considèrent que le **Président de la République** a « trop de pouvoir » représentent un petit quart (23%) de la population. Ils sont plus nombreux (30%) à juger qu'il n'en a pas assez. Ceux qui considèrent que le titulaire de l'Élysée a « pas assez » ou « ce qu'il faut » de pouvoir représentent plus des trois quarts de la population interrogée (77%). L'espace de la critique d'un régime de la V<sup>e</sup> République excessivement présidentialisé reste relativement restreint dans l'opinion. Seuls 23% des personnes interrogées jugent que le Président de la République a trop de pouvoir et qu'une *capitis diminutio* serait nécessaire (cf. la deuxième partie de cette note, qui centre l'analyse sur le Président de la République).

La structure des attitudes relatives à l'appréciation du pouvoir du **Premier Ministre** est proche de celle constatée à propos du Président de la République. Seul le niveau de ceux qui ne sont pas satisfaits des pouvoirs tels qu'ils sont varie : les électeurs sont plus nombreux (26%) à penser que le Premier Ministre a trop de pouvoirs qu'à penser qu'il n'en a pas assez (22%) alors que pour le Président de la République le rapport était de 30% en faveur de ceux qui pensent qu'il n'en a pas assez contre 23% qu'il en a trop. Indépendamment de ce rapport de forces différent, ce sont les électeurs proches de la droite modérée qui considèrent que le Premier Ministre a des pouvoirs « comme il faut » : les sympathisants de l'UDF (+16 par rapport à la moyenne de l'échantillon de 52%) et de l'UMP (+8) sont les plus satisfaits. C'est à l'extrême droite que l'on considère que le Premier Ministre n'a pas assez de pouvoir : les électeurs de Le Pen en 2002 sont parmi les plus nombreux (+10 par rapport à la moyenne de l'échantillon de 22%) à déplorer ce « manque » de pouvoir. Enfin, ceux qui déplorent des pouvoirs excessifs du Premier Ministre sont surreprésentés dans l'électorat de la gauche de la gauche : électeurs d'Olivier Besancenot (+9 par rapport à la moyenne de l'échantillon de 26%) et de Robert Hue (+11) en 2002.

En revanche, en ce qui concerne le pouvoir du **Parlement**, si les électeurs de la droite modérée continuent à être les plus satisfaits de la situation actuelle (55% des sympathisants de l'UMP, soit +8 points par rapport à la moyenne de l'échantillon de 47%, considèrent que le Parlement a des pouvoirs « comme il faut »), ceux qui contestent cette situation ne sont pas les mêmes que pour les figures du Président de la République et du Premier Ministre. Un tiers de l'électorat (33%) juge que le Parlement n'a pas assez de pouvoirs. Ce jugement traverse tous les électorsats (quoique celui du FN soit moins critique) mais atteint des records dans les électorsats des petits partis de gauche (41% des sympathisants du PC, 49% de ceux de la LCR, 54% de ceux des radicaux de gauche). La « fibre parlementaire » est, pour ces électeurs, le moyen d'exprimer le souci d'un rééquilibrage et même parfois d'un « contrepouvoir ». Seuls

moins de 20% des électeurs jugent que le Parlement a trop de pouvoirs. On y retrouve beaucoup d'électeurs d'extrême droite qui y expriment un tempérament « anti-parlementaire » : sympathisants du FN (+15 par rapport à la moyenne de l'échantillon de 19%) mais aussi, à un moindre degré, sympathisants de l'extrême gauche (+7) qui ne vouent pas toujours un culte à l'institution parlementaire. Les grands électors classiques de droite et de gauche sont, en revanche, très à l'abri de cette critique d'un « pouvoir parlementaire excessif ».

## 2) LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE : « LE PÈRE SANS LE PIRE »

### 2)1 *Le pouvoir du Président de la République : un consensus mou.*

La majorité de notre échantillon (53%) est d'accord ... pour diverger dans ses opinions quant aux pouvoirs du Président de la République (Q60A : cf. tableau 2) : 30% des personnes interrogées pensent que le Président n'a pas « assez » de pouvoir contre 23% qui estiment qu'il en a « trop ». Le consensus est minoritaire (mais pas faible pour autant) : 47% sont d'avis que le Président a un pouvoir « comme il faut »<sup>4</sup>.

*Tableau 2. Jugement sur le pouvoir de différentes institutions : le président de la République*

	Effectifs	Pourcentage
1 Trop	1316	23,3
2 Pas assez	1678	29,7
3 Comme il faut	2651	46,9
4 (Nsp)	2	0,1
<b>Ensemble échantillon</b>	<b>5647</b>	<b>100</b>

Source : BPF 2<sup>ème</sup> vague

Ni excès de grâce, ni excès d'infamie pour la « clef de voûte » de la V<sup>e</sup> République : les électeurs ont surtout des appréciations non tranchées sur le pouvoir du Président de la République. Les appréciations varient selon la position que les personnes interrogées s'attribuent sur le classique axe gauche-droite. Mais là aussi, pas d'opposition symétrique, pas de pureté d'un modèle. Ceux qui se sont positionnés très à gauche et à gauche considèrent *à la fois* que le Président a « trop » et « comme il faut » de pouvoir pendant que ceux de droite jugent *à la fois* qu'il en a « pas assez » et « comme il faut ». Sont partagés également (et contradictoirement) les interviewés qui se déclarent ni de gauche ni de droite, puisqu'ils sont légèrement surreprésentés à penser *à la fois* que le Président a « trop » de pouvoir et « pas assez » ; la situation des électeurs très à droite ne fait que renforcer ce trait.

Si l'on garde en mémoire ce qui a été écrit sur « l'opportunisme constitutionnel » au début de cette note, on se demandera dans un premier temps quels sont les effets de contexte et de conjoncture sur la distribution des réponses à la question relative à l'appréciation des pouvoirs des institutions (q60).

Aux partisans des formations de droite, qui pendant longtemps ont été les bénéficiaires exclusifs des institutions de la V<sup>e</sup> République jusque dans ses variations les plus présidentielles, se sont ralliés à partir de 1981 les sympathisants du Parti socialiste et plus mollement ceux du Parti communiste. Ce moment de « consensus maximum, où les nouveaux détenteurs du pouvoir rejoignaient ceux qui venaient d'en être dépossédés, dans leur adhésion à un système dont ils découvraient à leur tour les vertus en même temps que les bénéfices »<sup>5</sup>, a opportunément correspondu au vingt-cinquième anniversaire de la Constitution en 1983. Mais dès cette époque, les analystes avisés s'interrogeaient sur l'effet de brouillage que pourraient induire tant une phase de cohabitation que la prolongation des difficultés économiques et sociales sur les jugements des citoyens<sup>6</sup>. Qu'en est-il presque 25 ans plus tard ?

Les distributions témoignent de trois phénomènes (cf. tableau 3) :

- ***l'acceptation routinisée des institutions par les deux camps*** : 48% des citoyens à gauche et 51% de ceux à droite jugent « comme il faut » le pouvoir du Président de la République. Faut-il verser à cette démonstration la polarisation majoritaire de ceux qui se déclarent au centre ? Légitimisme institutionnel des centristes ou attentisme du « marais » : 56% d'entre eux (contre 47% des interviewés) jugent le pouvoir du Président « comme il faut ».

<sup>4</sup> On peut se demander toutefois, quel effet a eu sur la distribution des réponses l'absence d'item proposant une non-réponse ou un sans avis. Le gonflement du « comme il faut », entendu comme un « comme il vous plaira » est probable.

<sup>5</sup> Platone François, art. cit., p. 107.

<sup>6</sup> Parodi Jean-Luc, Platone François, art. cit., p. 211.

- ***L'inflexion idéologique des jugements***, ce qu'Olivier Duhamel nomme « la politisation du jugement constitutionnel des Français » : 29% des interviewés de gauche et 27% des très à gauche (contre 23% de l'effectif global) pensent que le Président a « trop » de pouvoir ; 36% des interviewés de droite (contre 30% de l'effectif global) pensent que le Président n'a pas « assez » de pouvoir.
- ***une indétermination des attentes chez les citoyens hors systèmes***, qui ne savent plus à quel modèle présidentiel se vouer. Pour ceux qui se déclarent ni de droite ni de gauche, le pouvoir du Président n'est certes pas « comme il faut » (42% contre 47% dans l'échantillon) mais ils hésitent entre lui en attribuer plus (32% contre 30% pour « pas assez de pouvoir ») ou moins (26% contre 23% pour « trop de pouvoir »). Plus contestataires encore du système sont les citoyens positionnés très à droite : seulement 30% d'entre eux (contre 47% du total de l'échantillon) pensent que le pouvoir du Président est « comme il faut », mais là encore les avis divergent sur le constat (même si un modèle autoritaire semble l'emporter) : 39% estiment qu'il n'y a « pas assez » de pouvoir présidentiel alors que 30% regrettent qu'il y en ait « trop ».

*Tableau 3. Jugement sur le pouvoir du Président de la République en fonction de l'auto-positionnement gauche-droite*

Axe gauche-droite	Q. 60 : Jugement sur le pouvoir de différentes institutions : le président de la République			Total
	1 Trop	2 Pas assez	3 Comme il faut	
1 Très à gauche	27,2%	21,4%	51,4%	100%
2 A gauche	28,7%	23,6%	47,6%	100%
3 Au centre	18,4%	25,6%	56,0%	100%
4 A droite	13,6%	35,6%	50,8%	100%
5 Très à droite	30,4%	39,2%	30,4%	100%
6 Ni à gauche, ni à droite	25,5%	32,3%	42,1%	100%
<b>Ensemble échantillon</b>	<b>23,3%</b>	<b>29,7%</b>	<b>46,9%</b>	<b>100%</b>

Source : BPF 2<sup>ème</sup> vague

Ceux qui considèrent que le Président de la République a des pouvoirs « comme il faut » sont plutôt des hommes (+4 par rapport à la moyenne de l'échantillon de 47%), des diplômés de l'enseignement supérieur (+11), des électeurs proches de l'UDF (+8) et de l'UMP (+8) et des électeurs qui se sentent proches de Jacques Chirac (+12) et de François Bayrou (+15). Les électeurs de la droite modérée et du centre sont ainsi les plus satisfaits des pouvoirs accordés au Président de la République. Ceux qui considèrent que le Président n'a pas assez de pouvoir appartiennent avant tout à l'univers de la droite de la droite : électeurs de Le Pen en 2002 (+13 points par rapport à la moyenne de l'échantillon de 30%), électeurs proches de Jean Marie Le Pen et de Philippe de Villiers (+10) mais aussi de Nicolas Sarkozy (+8). Ainsi une partie des électeurs de droite ne partagent pas, tout au contraire, le diagnostic d'un Président de la V<sup>e</sup> République « ayant trop de pouvoirs ». Ce diagnostic est avant tout partagé par une forte minorité d'électeurs de la gauche de la gauche : les électeurs proches de Marie-Georges Buffet (+17 par rapport à la moyenne de l'échantillon de 23%), les électeurs proches de José Bové (+12) ainsi que les électeurs qui jugent très négativement l'action du gouvernement (+17). Ainsi il reste au sein d'une forte minorité de l'électorat de gauche un segment de forte contestation des pouvoirs du Président de la République. La thématique du « pouvoir personnel » qui pendant longtemps a fait florès à gauche a laissé quelques traces particulièrement dans la sensibilité la plus à gauche de l'échiquier politique.

Si l'on retient 9 personnalités qui devraient jouer un rôle dans la prochaine élection présidentielle<sup>7</sup> et que l'on observe la manière dont leurs électors potentiels se positionnent par rapport à cette question des pouvoirs présidentiels (cf. tableau 4), on constate qu'environ un électeur sur deux des électors des personnalités issues des « partis centraux » est satisfait de la situation actuelle (52% des électeurs émettant une probabilité de vote pour F. Bayrou, 51% de ceux se retrouvant derrière D. Strauss Kahn, 48% des électeurs faisant de même pour L. Fabius, S. Royal ou N. Sarkozy).

<sup>7</sup> Au moment des interviews et de l'écriture de ce rapport, les 3 socialistes sont encore candidats à la candidature.

Tableau 4. Le jugement sur les pouvoirs du Président de la République chez les électeurs classés par vote « probable » pour le candidat.

Probabilité de vote	Trop de pouvoir	Pas assez de pouvoir	Comme il faut	
Besancenot	28	29	43	(100)
Buffet	27	26	47	(100)
Fabius	24	28	48	(100)
Strauss-Kahn	24	24	51	(100)
Royal	25	27	48	(100)
Bayrou	21	27	52	(100)
Sarkozy	18	34	48	(100)
De Villiers	22	41	37	(100)
Le Pen	25	39	36	(100)
<b>Echantillon</b>	<b>23</b>	<b>30</b>	<b>47</b>	(100)

Source : BPF 2<sup>ème</sup> vague

Les pourcentages sont sensiblement plus faibles aux extrêmes et particulièrement à la droite de la droite. Les trois électorats potentiels de Nicolas Sarkozy, Philippe de Villiers et Jean-Marie Le Pen sont travaillés par un fort pourcentage oscillant entre 34 et 41% qui considèrent que le Président n'a pas assez de pouvoirs. Cette frange d'électeurs est même majoritaire dans les électorats lepéniste et villiériste. Une certaine demande « d'homme fort » peut se lire au travers de ce dernier rapport de forces.

Une typologie, en fonction de la distribution du croisement des réponses au pouvoir du Président de la République et du Parlement, peut être esquissée en conclusion à cette partie. Si tous les cas de figure ne sont pas explorés, quatre structures peuvent être mises en lumière, en fonction du sens qu'elles prennent dans les débats politiques actuels :

#### \* les légitimistes

Répondant « comme il faut » à la question du pouvoir du Président de la République et du Parlement, ils représentent 29% de l'échantillon. Satisfaits de l'équilibre actuel des pouvoirs, ces interviewés se retrouvent parmi ceux qui déclarent leur proximité aux partis de gouvernement : 31% des proches du PS, 33% de l'UDF et 36% de l'UMP sont des « légitimistes ». Cette relative proximité des positions entre ces divers courants politiques est probablement à mettre au compte de l'alternance. En même temps, on voit à l'œuvre à la fois les effets différenciateurs de « l'opportunisme constitutionnel » évoqué *supra* et de ceux propres aux idiosyncrasies partisanes. L'extrême-gauche (21%), le PCF (23%) et surtout le Front national (17%) signalent leur écart et leurs distances avec le régime en place.

#### \* les parlementaristes

C'est un faible effectif qui considère que le Président a « trop » de pouvoir et le Parlement « pas assez » : 9% de l'échantillon fait un choix « parlementariste ». S'il est sous-représenté au sein de l'UMP (6%) et du Front national (5%), il est en proportion égale, au PS, chez les Verts et à l'UDF (entre 9 et 10%) et un peu plus nombreux à l'extrême-gauche (11%)<sup>8</sup>. Valeur refuge des opposants, le soutien au Parlement ne suppose pas nécessairement le parlementarisme...

#### \* les césaristes

Présents en proportion proche de la moyenne (5,5%) chez à peu près tous les interviewés qui déclarent une proximité partisane, les « césaristes », qui considèrent que le Président n'a pas « assez » de pouvoir et le Parlement « trop », sont les plus nombreux au Front national (12%).

<sup>8</sup> Ici des effectifs trop réduits interdisent de descendre au niveau de l'analyse partisane.

## \* les insatisfaits

Un dernier groupe a été construit : il rassemble les insatisfaits. Soit ils considèrent que le Président et le Parlement a « trop » de pouvoir, soit ils sont d'avis que ni le Président, ni le Parlement n'en ont « assez ». Ce qui les unit, c'est leur double déni du système tel qu'il fonctionne. Leur part est non négligeable dans l'échantillon : 20% en tout. Les citoyens proches des partis de gouvernement sont un peu moins insatisfaits que la moyenne. En revanche, les extrêmes se retrouvent avec des scores élevés dans leur protestation institutionnelle. Que ce soit pour exprimer qu'il y a doublement « trop » de pouvoir (moyenne 8%) ou doublement « pas assez » (12%), l'extrême-gauche et le Front national convergent dans l'insatisfaction : 15% des proches de LO, 13% du PCF et 13% du FN disent que le Président et le Parlement ont trop de pouvoir. Pendant que 17% des proches de LO, du Mouvement pour la France et du FN estiment qu'ils n'en ont « pas assez ».

Les effets délétères de l'opacité politico-institutionnelle récente sur les jugements des citoyens sont à l'œuvre ici : acquiescement de façade<sup>9</sup>, porosité des positions, contestation du système. Ils expriment les insatisfactions et les inquiétudes engendrées par les ambiguïtés cohabitationnistes, par l'absence de lisibilité et d'efficacité des politiques (immigration, emploi, ...) menées au gré de la succession des alternances et par les changements erratiques des règles du jeu institutionnel (passage au quinquennat, inversion du calendrier électoral, modifications du mode de scrutin). L'indétermination relative des jugements sur l'amplitude du pouvoir exercé par le Président de la République est bien le signe (le symptôme ?) d'une interrogation, voire d'une mise en cause, quant au rôle même de celui qui l'incarne.

### 2) 2 Le rôle attendu du Président : les ambivalences de la V<sup>e</sup> République.

L'échantillon se partage entre ceux, majoritaires (55%), qui estiment que le prochain président de la République élu en 2007 devrait exercer un rôle d'arbitre et de garant des institutions et ceux, à hauteur de 44%, qui voudraient le voir diriger lui-même le pays. C'est donc la conception arbitrale qui l'emporte dans l'opinion.

Si ce n'est la lettre, c'est du moins l'esprit de l'article 5 de la Constitution<sup>10</sup> qui l'emporte, mais pas massivement. Encore faut-il tenter d'explorer les logiques de ces choix de réponse par les citoyens, dans un contexte d'interrogations sur la légitimité du régime<sup>11</sup> et de réflexions sur le changement de République<sup>12</sup>.

La tâche est d'autant plus ardue que la pratique institutionnelle a démontré toutes les ressources plastiques du régime, à tel point que Jean-Marie Denquin sous-titre un de ses ouvrages « essai sur les constitutions de la V<sup>e</sup> République », en montrant qu'au moins trois régimes constitutionnels ont été expérimentés : le régime transitoire de 1958 à 1962, le présidentielisme majoritaire et la cohabitation<sup>13</sup>. Publié en 2001, l'ouvrage pourrait être remis sur le métier à la suite du passage au quinquennat et de l'inversion du calendrier électoral, qui confirment la prééminence de l'élection présidentielle et renforcent toujours plus le poids des « conventions de la Constitution » mises en lumière par Pierre Avril.

#### A. « L'arbitre et le capitaine »

Ce relatif équilibre (55%/44%) dans la distribution des réponses recouvre –dans certains cas– des attitudes plus contrastées selon les populations définies par leur orientation politique ou leur statut social. Nous forcerons quelque peu le trait dans les deux paragraphes suivants pour esquisser des « types présidentiels » mais l'essentiel est plutôt dans ce qui rassemble que dans ce qui divise.

Cette absence de différenciation forte est probablement renforcée par la polysémie même du mot d'*arbitre*, dûment signalée par les analystes de la Constitution et instrumentalisée d'abord par les fabricants puis par les bénéficiaires de celle-ci (chaque Président revendiquant, selon les circonstances, l'arbitrage régulateur ou l'arbitrage décisionnel).

Etat de fait et ambivalences que l'on retrouve dans la distribution des opinions des citoyens qui attendent un rôle arbitral chez le futur Président de la République : si 54% d'entre eux pensent que le Président de la République a un pouvoir « comme il faut », les autres se divisent sur les jugements (entre 25% pensant qu'il a « trop » de pouvoir et 21% « pas assez »). Ambivalences symétriques aussi chez les interviewés qui veulent que le Président dirige lui-même le pays (cf. tableau 5). Pour ceux qui soutiennent une conception dirigeante, ils sont 42% à considérer que le Président n'a « pas assez de pouvoir », 38% que ces pouvoirs sont « comme il faut » et suffisent donc à assumer ce rôle dirigeant qu'ils appellent de leurs vœux mais, là aussi, 20%, et cela est plus surprenant considèrent que le Président a trop de

<sup>9</sup> Qui n'est justement pas sans évoquer celui décrit par Annick Percheron, à propos des attitudes des Français à l'égard de l'Union européenne.

<sup>10</sup> Art. 5 « Le Président de la République veille au respect de la Constitution. Il assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'Etat. Il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire, du respect des accords de Communauté et des traités ».

<sup>11</sup> Beaud Olivier, « A la recherche de la légitimité de la V<sup>ème</sup> », *Droits*, n° 43, 2006.

<sup>12</sup> Développées récemment tant par des hommes politiques, comme Arnaud Montebourg, que par des juristes ou des politistes. Cf. par exemple François Bastien, *Misère de la V<sup>ème</sup> République*, Paris, Denoël, 2001. On se souviendra qu'au fil des années les critiques n'ont jamais cessé et que la naissance même de la République fut difficile et vigoureusement saluée par ses détracteurs.

<sup>13</sup> Denquin Jean-Marie, *La monarchie aléatoire*, Paris, PUF, 2001.

pouvoirs et que le rôle dirigeant pourrait se satisfaire d'une *capitis diminutio*. Les conceptions du rôle du Président peuvent recouvrir ainsi des conceptions contrastées de l'importance des pouvoirs accordés à ce même Président. Ce qui rend difficile de dégager un discours clair et simple sur les différents pouvoirs à réformer pour faire vivre telle ou telle conception du rôle. Cette distribution des réponses ne pourrait-elle se lire en écho à la fine analyse de Philippe Lauvaux montrant la complexité des *Destins du présidentielisme* et argumentant sur la particularité du régime, construit sur l'écart entre sa qualification juridique formelle, régime parlementaire, et son effectivité politique, régime présidentiel ?

Tableau 5. Jugements sur le pouvoir du Président de la République en fonction de son rôle attendu.

Rôle attendu	Jugement sur pouvoir			
	Trop de pouvoir	Pas assez	Comme il faut	
Diriger lui-même	20	42	38	100
Exercer un rôle d'arbitre	25	21	54	100

Source : BPF 2ème vague

Cette faible polarisation et ces ambiguïtés entre les partisans de la direction et de l'arbitrage sont à l'œuvre dans certaines distributions des réponses. Que l'on soit un homme (43% d'entre eux attendent que le Président de la République dirige lui-même le pays/56% attendent de lui qu'il exerce un rôle d'arbitre) ou une femme (44%/55%); jeune (42%/57% chez les 25-34 ans) ou plus âgé (43%/56% chez les 50-64 ans); titulaire d'un BEPC (44%/55%) ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur (42%/57%); artisan, commerçant, chef d'entreprise (49%/47%) ou ouvrier (47%/52%); qu'on s'en sorte très facilement (52%/48%) ou difficilement (52%/47%) avec les revenus du foyer... les positions sociales ne semblent pas avoir des influences univoques sur le rôle attendu du futur Président de la République.

Les positions politiques apparaissent plus discriminantes : 61% des interviewés qui ont confiance dans la gauche pour gouverner le pays souhaitent que le futur Président exerce un rôle d'arbitre et de garant des institutions alors que 51% de ceux qui ont confiance dans la droite pour gouverner la France souhaitent que le Président dirige lui-même le pays. Les défiants quant à eux privilégient la fonction arbitrale (cf. tableau 6).

Tableau 6. Le rôle attendu d'un Président de la République en fonction de la confiance dans la gauche ou la droite pour gouverner le pays.

	Q. 54 Le rôle attendu d'un président de la République			Total
	1 Diriger lui-même le pays	2 Exercer un rôle d'arbitre et de garant des institutions	3 (Nsp)	
1 J'ai confiance dans la gauche pour gouverner le pays	38,4%	61,0%	0,5%	100%
2 J'ai confiance dans la droite pour gouverner le pays	51,0%	48,3%	0,7%	100%
3 Je n'ai confiance ni dans la droite ni dans la gauche pour gouverner le pays	43,0%	56,0%	1,0%	100%
4 (Nsp)	53,8%	46,2%		100%
<b>Ensemble échantillon</b>	<b>43,7%</b>	<b>55,5%</b>	<b>0,8%</b>	<b>100%</b>

Source : BPF 2<sup>ème</sup> vague

Que l'on prenne comme indicateur l'auto-positionnement sur l'axe gauche-droite, la personnalité politique dont on se sent le plus proche ou encore la proximité partisane : des logiques s'esquissent relatives au pouvoir, à la délégation et à la souveraineté. Par-delà les hésitations (déjà évoquées) de la doctrine pour caractériser le régime de la Cinquième

République, on retrouve ici à l'œuvre la tension originelle qui l'organise, entre représentation et incarnation. La logique représentative est manifestée dans l'affirmation du rôle des partis politiques et du pouvoir du Parlement alors que la logique d'incarnation dévolue à un chef la mission de guider l'Etat et la nation<sup>14</sup>.

A partir de là, deux mini-modèles peuvent être développés en fonction de « types présidentiels » :

- les « arbitraux »
- les « dirigistes »

### B. Les « arbitraux »

Les interviewés qui déclarent attendre du futur Président de la République qu'il exerce un rôle d'arbitre et de garant des institutions sont, comme nous l'avons déjà vu, majoritaires dans l'échantillon (55%).

Les « arbitraux » marquent leur intérêt pour la politique (56% et 57% de ceux qui s'y intéressent beaucoup ou assez sont des arbitraux). Ils se positionnent essentiellement au centre (62% des centristes sont des arbitraux), à gauche (61%) et à l'extrême-gauche (68%) sur un axe gauche-droite.

En termes de personnalités politiques, 70% des électeurs de Besancenot, 58% des électeurs de Jospin et 60% des électeurs de Bayrou en 2002 sont des arbitraux contre 50% des électeurs de Chirac et 43% de ceux de Jean-Marie Le Pen. Pour l'avenir, ceux qui se déclarent proches de Fabius, de Strauss-Kahn ou de Royal sont majoritairement des arbitraux (60%, 67% ou 60%).

S'ils pensent majoritairement soit que le Président de la République a « trop de pouvoir » (60% des interviewés qui opinent à cet item sont des arbitraux), soit qu'il en a « comme il faut » (64% des « arbitraux » pour cet item), ils sont d'avis généralement que l'équilibre des pouvoirs est « comme il faut » actuellement (tant pour le Parlement, que pour le premier ministre ou encore les partis politiques et les syndicats).

Enfin, leurs préoccupations signalent leur polarité politique, 69% des interviewés qui répondent que les inégalités sont le problème le plus important pour la France sont des arbitraux, mais aussi 65% de ceux qui évoquent l'éducation et la recherche ou encore 63% de ceux que préoccupent l'environnement.

### C. Les « dirigistes »

Les opinions favorables à ce que le Président dirige lui-même le pays (44% de l'échantillon) dessinent les profils de citoyens aux contours politiques assez familiers des spécialistes de la droite parfois autoritaire et extrême.

Cette demande sociale est associée à une moindre intégration au système politique jointe à une radicalisation des positionnements partisans et électoraux. C'est parmi les citoyens les moins intéressés à la politique (52% chez ceux qui ne s'y intéressent pas du tout contre 43% à ceux qui s'y intéressent beaucoup) et parmi ceux qui refusent de s'identifier à un parti (50%) que l'on trouve les plus tentés par l'appel au Président. Les « dirigistes », quel que soit l'indicateur politique retenu, inclinent pour la droite et surtout l'extrême-droite :

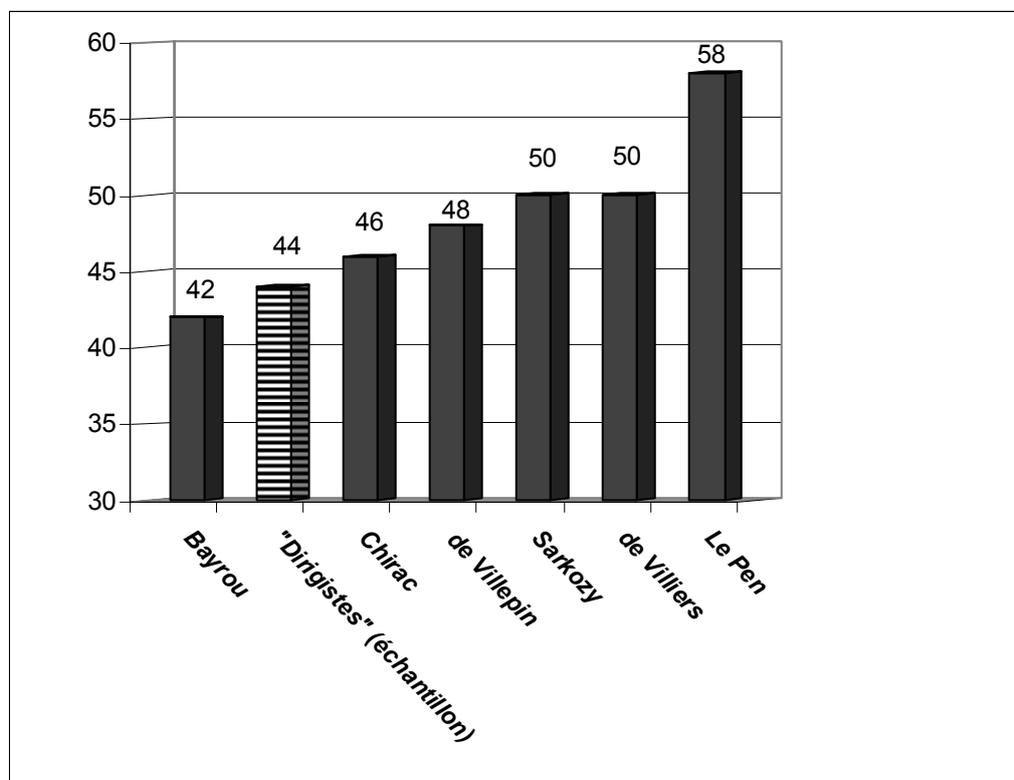
- 57% de électeurs de Jean-Marie Le Pen en 2002 et 49% de ceux de Jacques Chirac,
- 57% de ceux qui se sont positionnés très à droite et 51% de ceux qui se mettent à droite sur l'axe gauche-droite,
- 60% des proches du Mouvement pour la France et 57% des proches du Front national ou encore 50% des proches de l'UMP,
- 69% de ceux qui pensent que Jean-Marie Le Pen a l'étoffe d'un Président et 52% de ceux qui pensent de même à propos de Nicolas Sarkozy,
- 52% de ceux qui se sentent le plus proche de Jean-Marie-Le Pen ou de Nicolas Sarkozy (50% pour Philippe de Villiers mais 43% pour Dominique de Villepin et 40% pour François Bayrou), ... veulent un Président qui dirige lui-même le pays.

Cette attente césariste varie en fonction *des* droites, le tableau suivant illustrant bien la gradation du dirigisme personnel escompté, tel qu'il se décline à l'intérieur même de ce camp (cf. tableau 7). Signalons par ailleurs, que la part des « dirigistes » chez les électeurs potentiels des candidats déclarés ou probables de la gauche ne dépasse jamais la moyenne de l'échantillon. Une mesure complémentaire de l'intensité des attentes et espoirs reportés sur un candidat par les « dirigistes » peut être donnée. En effet, certains se projettent dans l'espoir d'une prise en main volontariste en 2007 : 55% des interviewés qui croient « beaucoup » en une amélioration des choses en France grâce à l'élection présidentielle souhaitent du futur Président qu'il dirige lui-même le pays plutôt qu'il n'exerce une fonction arbitrale (44%). Le résultat est à front renversé de la distribution des réponses dans le reste de l'échantillon sur les trois autres items (« assez », « peu », « pas du tout » croyance dans l'amélioration des choses en France grâce à l'élection

<sup>14</sup> Donégani Jean-Marie et Sadoun Marc, « 1958-1992. Le jeu des institutions », Jean-François Sirinelli (dir.), *Histoire des droites en France*, Paris, Gallimard, 1992, p.391-487.

présidentielle), globalement (44%/55%). La tentation du chef charismatique existe bien dans les représentations d'un certain nombre de citoyens actuellement.

Tableau 7. Part en pourcentage des « Dirigistes de droite » en fonction de la probabilité de vote



Source : BPF 2<sup>ème</sup> vague

Le contenu idéologique que les « dirigistes » donnent à leur demande politique les rattache à la droite autoritaire, que ce soit en matière sociale, culturelle ou morale. Loin des scores des tenants du « libéralisme culturel », leur hostilité est déclarée face à l'homosexualité, à l'Islam, à l'abolition de la peine de mort, aux immigrés. Leurs sujets de préoccupations majoritaires sont l'immigration, la sécurité des biens et des personnes, les impôts et taxes. Ils valorisent en revanche une plus grande liberté laissée par l'Etat aux entreprises et la notion de profit. A l'Union européenne, ils préfèrent les Etats-Unis, au socialisme le libéralisme. Concernant les autres composantes du système politique, le soutien est modulé et ciblé. S'ils pensent que les médias, les sondages, les entreprises n'ont pas assez de pouvoir, en revanche les syndicats, les communes, les départements, les régions en ont trop à leurs yeux. Logiquement, la décentralisation est jugée comme étant allée trop loin et comme accentuant le déséquilibre entre les territoires riches et les territoires pauvres. Cette conception implique une rupture avec les contours actuels de l'Etat. Moins qu'un Etat acteur, qui pilote l'économie et qui redistribue, l'attente se tourne plutôt vers un Etat puissance, sans devoir d'intervention sur le marché et face à la mondialisation.

Les voies alternatives de prise de parole et la croyance dans leur influence sur les décisions prises en France sont privilégiées au détriment des canaux traditionnels de la représentation : pour les dirigistes, mieux vaut discuter sur un internet, dans un blog ou un forum que militer dans un parti pour se faire entendre (55% contre 31%).

Si la défiance des corps et espaces intermédiaires se conçoit aisément dans une logique présidentialiste, les « dirigistes » ne sont pourtant pas à une bizarrerie institutionnelle près. Ils composent par leurs réponses un mécano des pouvoirs où il apparaît que, certes, le Président n'en a pas assez (61%), mais le Premier Ministre non plus (52%), alors que l'Assemblée en a soit trop soit pas assez à parts égales (47%). La prééminence présidentielle est affirmée dans la dyarchie de l'exécutif mais cette dualité –qui est une des difficultés propres de la V<sup>e</sup>– n'est pas résorbée pour autant. Tout se passe comme si seule comptait la possibilité d'être dirigé, pris en charge. Une telle ambition repose sur un diagnostic critique à l'égard du pouvoir parlementaire et sur une mise en doute des corps intermédiaires. Le populisme antiparlementaire de la droite extrême ici joint à la nostalgie du renforcement gaulliste de la fonction présidentielle signent l'héritage du second bonapartisme<sup>15</sup>. La « remise en ordre » s'accompagne d'une reprise en main.

<sup>15</sup> Cf. Jaume Lucien, *Echec au libéralisme*, Paris, Kimé, 1990, p. 71 et suiv.